

■ **Fiduciaire Rutz-Menger Sàrl**, à La Neuveville, CH-073.4.016.945-3, rue Beauregard 16, entrée rue du Port, 2520 La Neuveville, société à responsabilité limitée (nouvelle inscription). Date des statuts: 13. 12. 2005. But: exploitation d'une société fiduciaire. La société peut participer à d'autres entreprises ayant des buts identiques ou similaires, acquérir ou financer de telles entreprises, acquérir des immeubles en Suisse et à l'étranger, les mettre en gage ou les vendre et accorder des prêts ou des garanties à ses associés ou à des tiers, si cela favorise ses intérêts. Capital social: CHF 20'000.—. Faits qualifiés: apports en nature/Reprise de biens: La société reprend de Daniel Rutz, à La Neuveville, et de Colette Rutz-Menger, à La Neuveville, selon contrat et inventaire du 13.12.2005, divers biens mobiliers (matériel informatique, software et matériel de bureau) pour le prix de CHF 22'500.75, dont CHF 20'000.— sont imputés sur le capital social, le solde par CHF 2'500.75 constituant une créance des apportants envers la société. Organe de publication: FOSC. Communication aux associés: par écrit. Personnes inscrites: Rutz-Menger, Colette, de Meltingen, à La Neuveville, associée et gérante, avec signature individuelle, pour une part sociale de CHF 19'000.—; Rutz, Daniel, de Nessler-Krummenau, à La Neuveville, associé, sans droit de signature, pour une part sociale de CHF 1'000.—.

Journal no 3837 du 22.12.2005
(03172420 / CH-073.4.016.945-3)